



SAISON 2020/2021

Document Administratif n°2

Composition de la C.D.A. 2020/2021

Ci-dessous les principaux contacts concernant la pré-saison

Président Dossiers Médicaux	Aymeric ANSEL	06 41 82 78 09	aansel@cotedopale.fff.fr
Secrétaire Général Responsable Boulogne	Patrick QUENIART	06 64 49 47 97	pqueniart@cotedopale.fff.fr
Secrétaire technique Convocations, absences aux séminaires, stages, ...	Cédric LOZINGOT	06 76 54 37 64	clozingot@cotedopale.fff.fr
Pôle désignations SENIORS	Patrick BAILLEUL	06 45 19 90 85	pbailleul@cotedopale.fff.fr
Pôle désignations JEUNES Responsable FMI Responsable MyFFF	Gauthier SAUVAGE	-	gsauvage@cotedopale.fff.fr
Pôle désignations FUTSAL Responsable Audomarois	Claude DELOUX	06 82 33 58 17	claudedeloux@orange.fr
Responsable Canche Authie	Francis FRAMMERY	06 87 54 24 20	frammery.francis@wanadoo.fr
Responsable Calais	Philippe MORIN DE LA MARE	06.68.43.70.52	patricia.mdlm@wanadoo.fr

En cette période estivale, merci d'utiliser le téléphone qu'en cas d'URGENCE – utilisez le mail de préférence.

En cas d'absence, d'empêchement à compter du **vendredi soir 20 heures**, seul le numéro de permanence doit être appelé

06.95.54.24.17

DESISTEMENTS - RAPPEL

Nous tenons à vous rappeler que la règle concernant les désistements demeure cette saison.

Nous avons constaté plusieurs (trop nombreux) désistements suite à la mise en ligne des désignations Coupe de France.

Vous devez saisir vos indisponibilités via Myfff en vérifiant le jour mis.

Si vous n'êtes pas encore licencié, vous pouvez exceptionnellement transmettre à Patrick BAILLEUL et Gauthier SAUVAGE. vos indisponibilités du mois de Septembre afin que ce dernier avance dans les désignations à venir : les trois premières journées de championnat sont prévues les 13, 20 et 27 septembre 2020. Le 6, nous avons de la Coupe de France et de la Coupe du district

Matches amicaux- RAPPEL

Vous ne pouvez être désigné que par un membre de la CDA.

Un arbitre mineur ne peut officier au centre sur une rencontre SENIOR, même si c'est son club (responsabilité)

Un rappel sera fait au club concernant la procédure de désignation et les informations à transmettre.

COUPE DE France - RAPPEL

Les rencontres se dérouleront

- Dimanche 30 août 2020 (1^{er} tour)
- Dimanche 6 septembre 2020 (2nd tour)
- Dimanche 20 septembre 2020 (3^{ème} tour)

Feuille de match et Numérotation :

Les clubs peuvent faire figurer seize joueurs sur la feuille de match informatisée.

Les joueurs débutant la rencontre doivent être numérotés de 1 à 11 et les remplaçants de 12 à 16.

Les clubs peuvent faire figurer 16 joueurs sur la feuille de match jusqu'au 8ème tour inclus. Les joueurs débutant la rencontre doivent être numérotés de 1 à 11 et les remplaçants de 12 à 16 jusqu'au 8ème tour inclus,

Lors des deux premiers tours, les joueurs remplacés peuvent continuer à participer à la rencontre en qualité de remplaçants et à ce titre, revenir sur le terrain. Article 91 du RP de la LFHF

Exemple :

5 remplaçants inscrits maximum pour 3 remplacements uniquement !!!

le n° 12 remplace le 7, le n° 15 remplace le 3 et le n° 14 remplace le 8 alors le 13 et le 16 ne joueront pas.

Et le 7, le 3, et le 8 (qui ont été remplacés) peuvent revenir à n'importe quel moment.

A partir du 3ème tour, en conformité avec l'article 144 des Règlements Généraux de la FFF, il peut être procédé au remplacement de trois joueurs au cours d'un match (temps réglementaire).

Couleurs des maillots :

En cas de maillots de même couleur pour les 2 équipes, c'est l'équipe recevante qui doit changer de tenue.

Rapport disciplinaire :

Les rapports pour faits disciplinaires sont à envoyer à la Ligue des Hauts de France sous quarante-huit heures.

Copie du rapport + FMI à Bernard DESANTE : bra-discipline@lhf.fff.fr au préalable.

Après accord, envoi à la Ligue.

Déroulement de la rencontre :

Durée : 2*45 minutes.



En cas de résultat nul après les deux périodes, PLUS DE PROLONGATION, les équipes se départageront directement par l'épreuve des coups de pied au but.

Seuls les joueurs présents sur le terrain à la fin du temps réglementaire peuvent prendre part à la séance de TàB.

Fiche de Frais :

La fiche de frais à remettre aux clubs se trouve en annexe de ce document.

Vos frais sont réglés par le club recevant.

Indemnités de représentation et kilométrique :

COUPE de France	Arbitre	Assistant
1 ^{er} Tour	38,50 €	23,00 €
2 ^e Tour	40,00 €	29,00 €

Le barème kilométrique est de 0.38 Euros du Kms (Aller + Retour)

Sanitaire :

Le port du masque est OBLIGATOIRE dès votre arrivée au stade

Le club recevant doit vous fournir un masque au besoin et avoir mis à votre disposition du gel et des lingettes (tablette).

La tablette doit être désinfectée après chaque utilisateur. Nous comptons sur votre sérieux pour une utilisation optimale des ouvertures de session.

limiter au maximum le temps de présence dans le vestiaire arbitre et le nombre de personnes.

Respecter au maximum la distanciation physique avant, pendant, et après la rencontre avec les acteurs de la rencontre.

Le port du masque est de rigueur dans votre vestiaire (arbitres + dirigeants).

L'arbitre n'a pas autorité pour faire appliquer les directives gouvernementales liées au COVID-19 (Présence spectateurs, buvette, etc...). Ces mesures sont sous la responsabilité du Président du Club.

